

Nancy le 24 mai 2005 (AFP)

Un sapeur-pompier professionnel a été condamné à 12 mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Nancy pour avoir provoqué un accident mortel avec le camion qu'il conduisait, après avoir fumé du cannabis.

Le 23 septembre 2004 à Xeuilley, près de Nancy, un pompier de 42 ans, père de 3 enfants, est décédé dans l'accident du camion qui s'est renversé sur une route glissante. Les analyses ont démontré que le jeune conducteur, un sapeur-pompier de 25 ans, avait fumé du cannabis.

À la barre, il a reconnu fumer régulièrement du cannabis pour supporter le stress du métier et la pression de sa hiérarchie. Lors de l'audience le 23 mai, le parquet avait requis 8 mois d'emprisonnement avec sursis et l'annulation du permis de conduire avec interdiction de le repasser avant 2 ans.

Le tribunal l'a condamné à **12 mois d'emprisonnement** avec sursis, **2 ans d'interdiction de permis, 25 000 euros de dommages et intérêts** à la compagne et aux enfants de la victime et **12 500 euros à sa soeur.**

Adresses pour vous aider à décrocher

Drogues info service

0 800 23 13 13

tous les jours de 8h à 22h

Institut national de prévention et d'éducation pour la santé

01 49 33 22 22

Écoute alcool

0 811 91 30 30

Écoute cannabis

0 811 91 20 20

Tabac info service

0 825 309 310

du lundi au samedi, de 8h à 20h



DD SIS du Pas-de-Calais

18 rue René Cassin - BP 20077 - 62052 Saint-Laurent Blangy Cedex
tél : 03 21 21 80 00 fax : 03 21 21 80 62

Alcool,
cannabis,
médicaments...

**Les drogues sont une réalité,
ne fermons pas les yeux !**



SAPEURS-POMPIERS DU PAS-DE-CALAIS

Alcool

Les risques pour la santé :

Quand on boit trop, on se met en danger et on met aussi parfois les autres en danger.

En cas de consommation excessive d'alcool, qu'est ce que je risque?

À court terme :

Accidents de la circulation, du travail, de bricolage, de sport, suicide, violence (sur les autres ou contre soi-même)

À moyen et à long terme :

Cancers de la bouche, de la gorge, de l'oesophage, de l'intestin, du foie, hypertension artérielle, maladie cardio-vasculaires, cirrhoses du foie, pancréatites, maladies du système nerveux, certains troubles psychiques (anxiété, dépression, insomnie)..

Cannabis

Les effets négatifs du cannabis à court terme :

- Diminution de la salive, un effet remarqué par la majorité des consommateurs de cannabis. La bouche devient sèche et pâteuse.
- Yeux rouges, ceci est la conséquence du gonflement des vaisseaux sanguins.
- Augmentation de la fréquence cardiaque (difficilement détectable par le consommateur), qui ne commence à diminuer que 3h plus tard.
- Modification de la perception du temps et des choses.
- Somnolence, chez certaines personnes.
- Nausée, chez d'autres personnes.
- Perte de stabilité au niveau des mouvements.
- Des sentiments de peur, de panique, des hallucinations peuvent apparaître chez certaines personnes.
- La fréquence cardiaque augmente. Elle ne diminuera que 3h après.
- La mémoire à court terme est perturbée.

Médicaments

Quelques bons réflexes pour limiter au maximum les risques :

Ayez un suivi médical régulier, pensez à informer votre médecin et votre pharmacien de tous les médicaments que vous prenez habituellement ou épisodiquement, qu'ils soient ou non sur ordonnance (y compris les collyres).

Ne prenez pas de médicaments sans avis médical, même s'ils sont vendus sans ordonnance.

Respectez scrupuleusement les instructions données par votre médecin et votre pharmacien.

En particulier, respectez les quantités prescrites, les heures de prise, et s'il y a lieu, le suivi recommandé (par exemple, prises de sang régulières pour surveiller le traitement).

Pour faciliter la prise régulière de votre traitement et éviter les oublis, utilisez un pilulier et n'hésitez pas à demander de l'aide à votre entourage.

En cas de doute lorsque vous prenez vos médicaments, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin ou votre pharmacien.

Avertissez votre médecin de toute modification de votre état de santé.

Au travail, en famille, j'assure : je ne consomme pas !